

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

---

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21  
Email: situationroom@africa-union.org

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE  
476<sup>ème</sup> REUNION  
16 DECEMBRE 2014  
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/BR.2(CDLXXVI)

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 476<sup>ème</sup> réunion tenue le 16 décembre 2014, a consacré une séance publique au thème: "les sources d'instabilité en Afrique: les causes profondes et les réponses: avec un accent particulier sur la question : "les inégalités de revenus et les flux financiers illicites". Des déclarations ont été faites au cours de la séance par des États membres de l'UA, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et des organisations/institutions internationales, ainsi que par des organisations de la société civile (OSC) et des organisations des femmes.

Le Conseil a pris note de la présentation faite par le Département des Affaires économiques de l'UA et des déclarations faites par des États membres de l'UA, des partenaires bilatéraux et multilatéraux et des organisations/institutions internationales, ainsi que par des OSC, y compris Oxfam.

Le Conseil et les participants ont souligné l'importance de renforcer la cohésion sociale comme une condition pour le développement. Une société cohérente est celle où les citoyens ont confiance en leurs institutions publiques et domaine public et où les individus peuvent saisir les opportunités pour réaliser leur potentiel visant à améliorer leur propre bien-être et celui de leurs enfants. C'est une société où les individus se sentent protégés face à la maladie, au chômage ou à la vieillesse.

Le Conseil et les participants ont exprimé leur préoccupation face à la tendance croissante de l'inégalité entre les couches sociales sur le continent. Dans ce contexte, le Conseil a déploré le fait que, chaque année, le continent perd plus de 50 milliards de dollars à travers les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique en raison de la faiblesse des systèmes de reddition de comptes, de l'évasion fiscale, de la corruption et d'autres pratiques illicites.

Le Conseil a souligné la nécessité pour l'Afrique et les parties prenantes concernées de mettre en œuvre les instruments de l'UA et internationaux existants pour suivre et recouvrer les avoirs transférés illégalement et de mettre en place des mécanismes supplémentaires dans les domaines de besoin. À cet égard, le Conseil a appelé à une plus grande coopération juridique au niveau national, régional et international. Par ailleurs, le Conseil a souligné la nécessité de la transparence et de la coopération de la part de ces entités, publiques ou privées, qui fournissent des sanctuaires aux avoirs volés de l'Afrique.

Le Conseil et les participants ont appelé les États membres de l'UA et les acteurs non étatiques, en particulier les groupes des femmes et des jeunes, à créer des synergies dans la lutte contre le fléau des flux financiers illicites en provenance de l'Afrique, facteur qui alimente la spirale de l'instabilité dans diverses parties du continent.

Le Conseil et les participants ont noté les efforts actuels de la Commission de l'UA, de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Commission économique des Nations unies

pour l'Afrique (CEA) visant l'élaboration d'une position africaine coordonnée sur les principaux éléments des flux financiers illicites et ont félicité les gouvernements africains et les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits (CER/MR) d'avoir adopté des mesures pour lutter contre le mouvement national et transfrontalier des flux financiers illicites provenant de la corruption et d'autres sources, afin de garantir l'utilisation appropriée des ressources nationales pour assurer la prospérité de l'Afrique dans la paix et la stabilité, ainsi que pour réaliser l'Agenda 2063 de transformation du continent au cours de la prochaine décennie.

Le Conseil et les participants ont souligné la nécessité pour les pays africains de diversifier, de manière continue, les secteurs à plus forte valeur ajoutée dans l'agriculture, l'industrie et les services, afin de répartir les bénéfices de la croissance en assurant des chances égales à tous les segments de la population essentiellement les femmes et les jeunes. Libérer le grand potentiel du continent et augmenter ses chances de récolter des dividendes démographiques-croissance inclusive apporteront la paix et la prospérité en élargissant la base économique à travers les barrières de l'âge, du genre et de la géographie.

Le Conseil a noté avec une vive préoccupation la question du chômage des femmes et des jeunes et a exhorté les États membres et les autres parties prenantes à prendre les mesures appropriées pour remédier à ce problème dans le cadre des efforts de prévention des conflits, y compris en apportant un appui à l'activité entrepreneuriale des femmes et des jeunes.

Le Conseil et les participants ont souligné l'importance pour l'Afrique de devenir un continent plus intégré où les biens, les services et les personnes se déplacent entre pays et régions, créant ainsi des marchés plus importants, augmentant la compétitivité des entreprises et multipliant les débouchés commerciaux intra-africains. A cet égard, le Conseil et les participants ont reconnu que la nécessité de promouvoir la coopération dans les bassins transfrontaliers rendra plus efficace l'utilisation des ressources et soutiendra la croissance, la paix et la stabilité.

Le Conseil a appelé et a encouragé les États membres de l'UA, qui ne l'ont pas encore fait, à signer, ratifier et mettre en œuvre la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC) et la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée (CTO), afin d'assurer des cadres juridiques efficaces pour le recouvrement des avoirs au niveau national, régional et continental.

**African Union Commission (AUC)**

**PAPS Digital Repository**

**<https://papsrepository.africa-union.org/>**

---

PSC Outcomes

Press Statements

---

2014-12-16

# Press Statement of the 476th Meeting of the Peace and Security Council of the African Union Held on 16 December 2014, Addis Ababa, Ethiopia.

Peace and Security Council

African Union Commission

---

<https://papsrepository.africa-union.org/handle/123456789/931>

*Downloaded from PAPS Digital Repository, Department of Political Affairs, Peace and Security (PAPS)*